



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations

Question écrite n° 93971

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur certaines situations difficiles rencontrées par certaines personnes qui sont contraintes à cesser leur activité professionnelle pour diverses raisons dûment reconnues et qui doivent attendre un certain délai afin de bénéficier des indemnités de chômage auxquelles ils ont droit. Il lui demande si des mesures spécifiques sont prévues pour venir en aide aux victimes de telles situations pendant cette période où elles sont sans ressources.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93971

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4849